



Communiqué de presse

Une première française :

Paprec Energies va capter le CO₂ sur l'usine de valorisation énergétique de Pontivy dans le Morbihan.

Paprec, leader français du recyclage, spécialiste européen de la valorisation des déchets et de la production d'énergies vertes, présente une première française sur l'usine de valorisation énergétique de Pontivy. Paprec Energies installera sur cette usine, conçue par le groupe, un système permettant de capter la moitié du CO₂ émis. Le CO₂ capturé sera de grade alimentaire pour être réutilisé dans l'industrie. Une seule usine de valorisation énergétique en Europe (au Pays-Bas) est équipée d'un tel procédé. Le Sittom-Mi, le syndicat intercommunal de Pontivy pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du Morbihan, accroît ainsi la décarbonation de son territoire, en même temps que son autonomie énergétique.

Paris, le 17 mars 2025,

Entre le SITTOM-Mi, qui gère l'usine de valorisation énergétique de Pontivy, et Paprec Energies, c'est une longue histoire de confiance. En effet, l'usine de valorisation des déchets non recyclables morbihannaise a été conçue dans les années 80 par Tiru, désormais Paprec Energies, qui l'exploite depuis lors.

Toujours en recherche des dernières technologies et innovations, Paprec Energies vient de proposer une grande première à ce partenaire de longue date : équiper la ligne d'un système de captation de la moitié du CO₂ fossile émis. Soit 10 000 tonnes de CO₂ captées, ce qui représente l'équivalent de l'émission annuelle de 1 450 personnes.

Pour développer le processus de captation, « nous nous appuyons sur des technologies nouvelles qui parfois équipent d'autres industries, comme des cimenteries ou aciéries », révèle Sébastien Petithuguenin, président de Paprec Energies. Première étape : le CO₂ est capté chimiquement, les molécules dissoutes dans un solvant. Puis il passe par des étapes de compression et de liquéfaction. Deux étapes permettant d'assurer l'élimination de l'oxygène et d'obtenir un CO₂ pur à 99,9 %, ce qui lui donne un grade alimentaire.

La destination de ce CO₂ est déjà définie avec des industriels intéressés. Il sera vendu sous forme liquide et viendra remplacer des énergies fossiles pour la gazéification des sodas ou bien pour l'injection dans des serres maraîchères, afin d'augmenter la production. « La mise en place de ce système vertueux favorise la décarbonation industrielle et l'économie circulaire entre producteurs et consommateurs », se réjouit ainsi la collectivité cliente.

« Avec ce projet, Paprec Energies et Paprec Engineering confirment leur approche misant en permanence sur l'innovation. Notre volonté est de proposer à nos clients les meilleures technologies possibles, afin d'aller toujours plus loin dans la valorisation de leurs déchets, la décarbonation de l'économie et le développement de l'autonomie énergétique des territoires », précise Sébastien Petithuguenin, Président de Paprec Energies. La mise en service est prévue au printemps 2027.

A propos de Paprec :

Fondé en 1994 par Jean-Luc Petithuguenin, toujours dirigé par la famille, Paprec est en France le leader du recyclage et un des grands acteurs européens de la gestion des déchets et de la production d'énergies vertes. Le groupe compte 16 000 salariés sur 350 sites dans dix pays. Son chiffre d'affaires 2024 est de 3 milliards d'euros. Depuis sa création, le groupe, toujours détenu majoritairement par la famille Petithuguenin, a investi 3 milliards d'euros en France dans ses usines et outils technologiques.

Agathe Remoué - Responsable Presse et Editions Paprec : 06 27 47 60 69 agathe.remoue@paprec.com